Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 50 (1921)

Heft: 8

Artikel: Simples réflexions sur l'exposition scolaire cantonale

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039158

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Simples réflexions sur l'exposition scolaire cantonale

Volontiers j'eusse intitulé « Pâques closes » ma causerie si je n'avais craint qu'on y vît une manière de rappel d'un article du *Bulletin* où, sous le titre poétique de « Pâques fleuries », notre savant professeur de pédagogie exposa, avec son à-propos coutumier, le mouvement actuel des idées dans le monde de l'école.

Aussi bien, n'est-ce jamais Pâques dans la sphère de l'enseignement qui évolue sans cesse et semble condamnée à un perpétuel recommencement ?

M. le Dr Dévaud le constate quand il signale ce vent de réformes qui souffle même sur l'Angleterre où l'on fait trêve au mercantilisme pour discuter les questions vitales de formation de la jeunesse. Comment notre démocratie helvétique qui, depuis un siècle, place en tête de ses préoccupations le développement continu de ses écoles, pourrait-elle demeurer indifférente devant les aspirations qui se font jour et les rénovations qu'on propose ? En chaque domaine de l'activité humaine, — dans celui de l'éducation en particulier, — la guerre a créé des conceptions inconnues jusqu'ici et posé des problèmes dont la solution est aussi impatiemment attendu que lentement réalisable.

Partout, en effet, des voix s'élèvent pour indiquer l'insuffisance de l'organisation et du but de l'école. A lire ce qui s'écrit, tout serait à remettre en chantier pour édifier l'école de l'avenir sur la base large des réalités de la vie. Et, cependant, cet élan vers le renouveau ne laisse pas d'accuser, quand on l'envisage de près, beaucoup d'exagérations et de non moins multiples contradictions. Ainsi, que vaut cette demande de réduire la durée de la scolarité lorsqu'on l'oppose au vœu relatif à l'inscription de matières nouvelles ou à l'extension d'autres branches ? Par ailleurs, on se plaint des programmes apoplectiques et l'on n'hésite pas à intéresser l'école à une foule de questions d'ordre matériel. Ecole secondaire obligatoire et accessible à tous, mais libération à 15 ans dans l'intérêt de l'agriculture, de l'industrie et surtout de l'apprentissage, puisqu'il est établi que la formation manuelle des futurs artisans gagnerait à commencer à l'âge où les organes ont une plus grande souplesse. Trop longues les séances de classe, au dire des amis de la culture physique qui ne savent, néanmoins, indiquer comment se pratiquera l'émondage de

cette essentielle nourriture par les prières et les bonnes œuvres. Mais il déclare lui-même qu'être catholique de cette façon, c'est une gageure. Il a confié à Lotte, en 1912, en une émouvante lettre, combien il souffrait d'une telle privation. Péguy est tombé le 5 septembre 1914, en pleine bataille de la Marne, après avoir passé la nuit à implorer la Sainte Vierge, en qui il avait placé toute sa confiance, comme au « sacrement » de ceux qui ne peuvent participer aux autres.

l'arbre touffu des plans scolaires. Enseignement complémentaire enfin, paralysé par un certain dégoût de l'étude et, par contraste, suppression de tout moyen de contrôle et de stimulant, notamment des examens des recrues.

Sans nier le fondement de l'une ou l'autre revendications, le corps enseignant n'admettra pas que tout soit à réformer dans l'œuvre à laquelle il collabore et où tant d'efforts, tant de réformes péniblement acquises ont assuré à la population une instruction primaire suffisante et au canton, un rang honorable dans la statistique des progrès scolaires.

Qu'a fait l'école fribourgeoise avant 1914? L'exposition l'eût démontré en fournissant les résultats de 50 années d'examens fédéraux qui, traduits dans le langage évocateur des graphiques, auraient retenu l'attention et permis d'apprécier à la même mesure notre école et celle de nos Confédérés. Ah! ces examens des recrutables! en a-t-on assez médit? Honnis, décriés dans la presse, dans les assemblées, ils ont été traduits même à la barre des pouvoirs délibérants sans avoir mérité « ni cet excès d'honneur ni cette indignité ». Ils furent jadis un moyen efficace de relèvement et de progrès, et rien ne prouve qu'ils soient moins utiles dans l'avenir.

A l'heure où j'écris ces lignes, les souvenirs d'un lointain passé me reviennent en foule et je me retrouve dans une réunion qui, en 1881, sous la présidence de M. le préfet Grangier, avait groupé tout ce qui comptait comme influence en pays de Gruyère. C'est qu'on y était humilié de voir ce beau district relégué au bas degré du tableau des districts suisses sous le rapport de l'instruction des jeunes soldats. L'élan fut donné et bientôt, grâce aux concours convergents des autorités civiles et ecclésiastiques, du corps enseignant et de l'opinion publique, la Gruyère sortit de ce rang peu honorable et prit bientôt une place en vue qui honore sa population.

L'année précédente, la société d'éducation proclamait, à Romont, malgré l'opinion d'un magistrat épris de liberté individuelle, M. Weck-Reynold, la nécessité des cours complémentaires obligatoires.

Parallèlement, les pouvoirs publics décrétèrent des dispositions légales plus sévères, les méthodes furent rénovées et l'on édita des manuels mieux adaptés aux besoins de l'enseignement. Se sont-ils trompés ces hommes d'école dévoués, MM. Horner, Soussens, Vonlanthen, Morel, ces inspecteurs scolaires anciens et nouveaux, cette pléiade de collaborateurs dont la Direction de l'Instruction publique avait requis la précieuse collaboration? Ils auraient aussi fait fausse route, ces nombreux maîtres qui, pendant plus de 40 ans, ont travaillé la glèbe fribourgeoise, terre lourde et forte peut-être, mais dont le labour profond a préparé de belles moissons. A ceux d'entre eux qui persistent dans cette tâche et qui sont l'honneur de notre corps enseignant, qui donc jettera le reproche d'avoir longtemps erré, en confondant le moyen et le but, en sacrifiant la formation de

la jeunesse à la vaine recherche d'un rang favorable dans les statistiques fédérales ?

Non, ils avaient compris l'action bienfaisante d'une forte et saine émulation dans l'école et d'un stimulant collectif non moins agissant sur les masses. Et parce que la guerre a passé, il faudrait réformer tout cela ? « Autres temps, autres mœurs », me répondrez-vous peut-être. J'en conviens moi-même, tout en me demandant si la thèse qui se cache derrière les revendications de l'heure présente est bien réellement progressiste. Plus d'examens, plus de notes, plus de rangs de mérite, plus de distinctions ; tous les élèves, désormais, seront mus par le seul amour de l'étude et l'idée du devoir. Mais, vous méconnaissez l'un des plus puissants mobiles du progrès humain. Ce n'est point pour être agréable aux beaux sujets de l'espèce bovine que des primes sont distribuées aux marchés-concours de Bulle ou d'Ostermundigen. Supprimez les lois sur la protection littéraire et artistique, décidez que chaque invention tombera, à sa naissance, dans le domaine public et vous verrez quelle avance en résultera pour les lettres et les arts, pour les sciences et l'industrie ? Que des saints travaillent uniquement en vue des biens supérieurs, que des héros rêvent à la gloire, l'ensemble souhaite et attend la récompense de ses efforts. Exciter ce sentiment naturel par des comparaisons, n'est point détruire de nobles mobiles : au dévouement ira l'honneur, la gloire au talent et au génie ; mais un juste salaire est réservé au bon travail ; à l'enfant des écoles les prix, les promotions ; aux adultes, les notes des examens des recrues.

Certes, je suis loin de voir dans ces épreuves un moyen idéal de provoquer l'émulation. L'instrument a vieilli sans doute ; il s'est quelque peu déformé par un long usage ; doit-on pour autant le rejeter avant de lui avoir substitué un procédé moderne plus efficace ? Mesure de combat dirigée contre une minorité de notre pays, on l'avait forgée en application du droit de contrôle fédéral sur l'école, avec l'arrière pensée qu'une ingérence plus accentuée s'imposerait bientôt. Le défit fut relevé vaillamment ; les résultats des épreuves pédagogiques fédérales devinrent de moins en moins défavorables et ce concours imposé surtout aux cantons catholiques constituera bientôt le meilleur adjuvant du progrès de leurs écoles.

Je ne saurais, aujourd'hui, épuiser ce sujet si actuel et me réserve d'y revenir, ne voulant point dépasser trop la limite assignée à mon article. Amis lecteurs, excusez-en l'étendue et que votre critique lui soit légère. E. G.

Oublie les injures, jamais les bienfaits.

Le malheur est un marchepied pour le génie, une piscine pour le chrétien, un trésor pour l'homme habile et pour les faibles un abîme. BALZAC.